

## La Belgique veut conditionner son aide au développement

RTBF | 7 janvier 2015 Alexander De Croo veut conditionner l'aide au développement Le ministre belge de la Coopération au développement, Alexander De Croo, a confirmé mercredi sa volonté de renforcer la conditionnalité de l'aide accordée aux pays partenaires en la liant davantage à des critères comme le respect des droits de l'Homme, une vision qui l'a déjà conduit à priver le Rwanda d'un montant de 40 millions d'euros. "Il n'y avait pas assez d'avancées dans trois domaines, le dialogue sur (l'ouverture de) l'espace politique, la bonne gouvernance et la liberté de la presse" au Rwanda, a-t-il expliqué à quelques journalistes lors d'une visite à Bujumbura, à la veille d'un déplacement à Kigali.

Alexander De Croo, entré en fonction début octobre, a décidé fin novembre de ne pas octroyer au Rwanda les 40 millions d'euros d'une tranche d'aide "incitative", liée à la réalisation par la partie rwandaise de certains objectifs définis en commun lors de l'élaboration du "programme indicatif de coopération" (PIC) 2011-2014 qui vient d'expirer. Il s'agit de 160 millions d'euros, plus 40 d'une tranche incitative. Le ministre a justifié mercredi pour la première fois publiquement sa décision en invoquant le fait que le Rwanda n'avait pas enregistré suffisamment d'avancées dans les domaines du dialogue sur l'espace politique, la bonne gouvernance et la liberté de la presse. De plus, le prochain PIC ne prendra effet qu'après l'élection présidentielle rwandaise, prévue en 2017 - et pour laquelle le président Paul Kagame ne peut en principe plus se représenter pour un troisième mandat. Selon Alexander De Croo, il s'agit d'un "levier" pour favoriser la réalisation de progrès en matière de droits de l'Homme et de libertés individuelles, dont il a fait un des principaux axes de sa politique à la tête de la Coopération au développement. Pour Alexander De Croo, le développement socio-économique des pays du Tiers Monde doit en effet s'accompagner de progrès en matière de gouvernance et de respect des droits de l'Homme. Mais la Belgique ne suspendra pas sa coopération avec le Rwanda, qui reste, après ses voisins de la République démocratique du Congo (RDC) et du Burundi, le 3<sup>e</sup> pays partenaire en matière de développement. Ainsi, un montant de dix-huit millions d'euros sera affecté à des programmes liés à la santé et il reste 70 millions d'euros du PIC à affecter à des programmes, a précisé l'entourage du ministre. M. De Croo a assuré avoir pris sa décision de ne pas accorder la tranche incitative à Kigali avant même la publication d'un rapport de 11.11.11, la coupole flamande des ONG actives dans la coopération appelant la Belgique à le faire. "Il n'y a pas de problème entre la Belgique et le Rwanda: nous maintenons de bonnes relations bilatérales", avait déclaré fin décembre la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, que M. De Croo et son collègue des Affaires étrangères, Didier Reynders, doivent rencontrer jeudi à Kigali, tout comme - en principe - le président Paul Kagame.